

Quelle mission de l'Eglise pour la RD Congo de demain ?

■ Léon de SAINT MOULIN, S.J.

La réflexion à laquelle je vous invite partira du rôle historique de l'Eglise durant les cinquante années d'indépendance de la RD Congo, mais elle n'est pas un procès à clôturer par un jugement. Il y a légitimement des appréciations différentes d'une même réalité historique. Je ne présenterai pas davantage un essai prospectif sur l'avenir de l'Eglise en RD Congo. Un tel essai suppose des options et des décisions de compétences qui nous dépassent. Après avoir brièvement rappelé comment l'Eglise définit elle-même sa mission, je m'interrogerai sur les forces et les limites de son action en RD Congo, face aux indépendances, puis pendant les 50 ans qui ont suivi. Je pourrai alors en dégager des éléments qui me semblent fondamentaux pour l'agenda de l'action ecclésiale dans les années à venir.

La mission de l'Eglise

(¹) SCEAM, *L'Eglise et la promotion humaine en Afrique aujourd'hui*, exhortation pastorale des évêques d'Afrique et de Madagascar (Lomé, le 5 mai 1985), Kinshasa, L'Epiphanie, 1992, n° 83.

« L'Eglise existe pour évangéliser », disent les évêques d'Afrique et de Madagascar (¹) et ils explicitent leur pensée : « La mission évangélisatrice de l'Eglise inclut, nécessairement, comme partie intégrante, la solidarité avec les hommes et la participation à l'effort de ceux qui luttent pour atteindre à une libération plénière et au progrès en tout domaine : socio-économique, culturel et spirituel » (n° 46). « La question n'est donc pas : évangéliser ou travailler au progrès humain ... Depuis le Concile Vatican II, l'Eglise reconnaît que l'un et l'autre impératifs sont partie intégrante de sa mission » (n° 51). Notre Seigneur lui-même définissait sa mission par la prophétie d'Isaïe : « L'Esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a envoyé annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, rendre la vue aux aveugles ... libérer les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur » (Lc 4, 18-19).

L'histoire de l'évangélisation n'est dès lors pas seulement le résultat d'un nombre croissant de conversions individuelles, mais celui de la formation d'une nouvelle

■ Jésuite. Professeur émérite et Membre du CEPAS.
E-mail : desaintmoulin@gmail.com

(2) Ibidem n° 86, reprenant un texte de PAUL VI, *Evangelii Nuntiandi* (8 décembre 1975), n° 18.

tradition chrétienne. « Le but de l'évangélisation est de convertir la conscience personnelle et collective des hommes et de transformer en même temps l'activité dans laquelle ils s'engagent, la vie et l'environnement sociopolitique et économique qui sont les leurs » (2). On n'évangélise en profondeur, selon le vocabulaire du Cardinal Malula, que si on évangélise non seulement les individus, mais leurs cultures et leurs milieux sociaux.

Cette mission est encore celle de l'Eglise pour la RD Congo de demain. Il importe cependant d'y réfléchir de façon plus concrète, sur base de l'expérience historique.

L'Eglise face aux indépendances

J'ai vécu l'indépendance à Kinshasa, puis au Kwilu, où je suis arrivé le 3 septembre 1960. Et je l'ai vécue comme une victoire. Les Africains ont brusquement pu accéder à des postes qui leur étaient fermés auparavant (capitaines de bateau, chefs d'usines, commissaires de district, administrateurs de territoire, etc.) et beaucoup les ont assumés avec succès. Les élèves eux-mêmes ont été radicalement changés par l'indépendance. A partir de septembre 1960, ils posaient des questions et travaillaient avec un sens tout à fait différent de leurs droits et de leurs responsabilités. L'indépendance fut le début d'une épopée, d'un effort extraordinaire de construction d'un pays indépendant.

L'Eglise a été un acteur de cet effort et elle en a elle-même été profondément transformée.

Les changements au niveau de la culture : l'inculturation

(3) John BAUR, *2000 ans de christianisme en Afrique. Une histoire de l'Eglise africaine*, Kinshasa, Editions Paulines, 2001, pp. 465-563.

Le dernier chapitre du livre de John Baur, *2000 ans de christianisme en Afrique*, insiste tant sur l'inculturation que sur la transformation des relations sociales qui ont marqué l'Eglise dans le mouvement des indépendances (3). Les succès de l'inculturation sont reconnus par tous au niveau de la liturgie, de l'art, du vêtement et des chants. La vie religieuse s'est aussi inculturée, même si le cheminement est toujours en cours. Et il y a eu naissance de nouveaux mouvements de jeunesse (notamment les Kizito-Anuarite et les Bilenge ya Mwinda) et de nouvelles formes de vie spirituelle, enracinées dans le dynamisme de la culture africaine. La religion chrétienne a largement pénétré de nombreux domaines de la vie sociale et culturelle, comme les nominations, les deuils et les fêtes.

La culture étant le monde du sens, l'Eglise s'est toujours présentée comme une éducatrice. En RD Congo particulièrement, elle a pris une très large part dans les efforts gigantesques déployés pour l'élargissement et le renforcement de l'éducation. Elle a notamment contribué à la rédaction locale de nouveaux manuels, à la construction des écoles secondaires et à la mise sur pied des écoles de formation d'enseignants qui sont devenues les ISP (Instituts Supérieurs Pédagogiques).

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'Eglise avait fondé et dirigé jusque 1971 la première et la plus grande université du pays. Elle porte donc une responsabilité dans les faiblesses de la conception de l'enseignement supérieur qui a été organisé. Mais, elle a aussi une part dans ce qu'il représentait d'avancées dans le domaine des connaissances et de la conscience sociale. Une réalisation ecclésiale importante est l'émergence d'une théologie africaine, soutenue aussi par Mgr Malula et d'autres non universitaires. La qualité de cette théologie est assez reconnue dans le domaine de la christologie et de l'étude des religions traditionnelles africaines. Sa fécondité est peut-être plus grande encore dans le domaine de la théologie des réalités terrestres. Depuis l'indépendance, les évêques de la RD Congo ont essentiellement parlé de problèmes sociaux dans leurs lettres pastorales. Ils ont fait leur la vision holiste de l'homme et de la société de la culture africaine et développé un discours socio-politique particulièrement riche et engagé, avant même les grandes avancées de Jean-Paul II. Leur théologie africaine prend plus largement en compte la dimension sociale de l'homme que bien des lettres pastorales d'autres continents. Nous en parlerons.

A l'échelle mondiale, les indépendances africaines ont aussi suscité un changement profond dans la vie culturelle. La situation radicalement nouvelle créée par les indépendances africaines et le dynamisme de nos Eglises ont été une des réalités qui ont imposé de renoncer à de multiples raideurs antérieures de la vie et de la pensée chrétienne. Une part des victoires du Concile Vatican II a été remportée par l'évidence que l'Eglise catholique ne pouvait plus s'identifier à la tradition gréco-latine.

Ces changements culturels sont un processus nécessairement inscrit dans le temps long.

La réorganisation des relations sociales

Les changements culturels ne peuvent être réduits à des phénomènes qui, dans un langage inspiré du marxisme, n'auraient affecté que la superstructure, sans transformer la réalité en profondeur. Le mouvement de la négritude est aussi celui qui a conduit plusieurs pays à la lutte pour l'indépendance. Les exigences de l'inculturation ont de même conduit non seulement à l'africanisation des cadres et de l'autorité, mais à une réorganisation des relations sociales.

Le Cardinal Malula dit dans la lettre pastorale qu'il écrivit pour l'ouverture du centenaire de la 2^{me} évangélisation du Zaïre, le 3 juin 1979, que d'une Eglise,

(⁴) *Lettre pastorale à l'occasion de l'ouverture du centenaire de la 2^e évangélisation du Zaïre* (3 juin 1979), reprise dans L. de SAINT MOULIN, *Œuvres complètes du Cardinal Malula* (OCCM), Kinshasa, 1997, vol. 2, p. 204.

(⁵) *L'Eglise de Dieu qui est à Kinshasa vous parle*, Kinshasa, juillet 1976, repris dans OCCM, vol. 3, pp. 62-69.

(⁶) *L'Eglise de Dieu qui est à Kinshasa vous parle*, brochure de juillet 1976, reprise dans OCCM, vol. 3, pp. 61-71.

(⁷) Cf. L. de SAINT MOULIN, *Le projet de recherche en histoire de l'évangélisation du Zaïre du C.A.E.K. Un appel et un manifeste*, dans *Actes de la 18^e Semaine théologique de Kinshasa*, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1991, pp. 149-153.

« copie conforme » de l'Occident, a surgi une Eglise africaine (⁴); que des « missions » on est passé aux paroisses, éclatées en communautés de base (⁵); que, pour les laïcs qui avaient surtout à mémoriser ce que les missionnaires leur apprenaient on a organisé des cycles de formation et beaucoup ont pris place dans les commissions et conseils qui orientent désormais la vie de l'Eglise. Qu'il ait pu donner pour titre *L'Eglise de Dieu qui est à Kinshasa vous parle* (⁶) à la brochure qu'il publia en 1976 à l'occasion d'un voyage en Allemagne, aux Etats-Unis, au Canada et à Rome, montre la stature internationale que l'Eglise de Kinshasa et celle du Congo en général avaient alors acquise.

Jean XXIII avait voulu le Concile Vatican II comme une nouvelle Pentecôte. Cela comportait à ses yeux un renouvellement des structures de l'Eglise. Celui-ci est notamment apparu dans la reconnaissance des conférences épiscopales et la généralisation de conseils et commissions à tous les niveaux des chaînes de décision et d'organisation, ainsi que dans la création de nouveaux ministères.

Ces réalisations ont leurs limites. Mais, les ignorer ou les nier ne serait pas conforme à l'histoire. Ce serait aussi se priver d'une sérieuse base de réflexion pour l'élaboration d'un agenda ultérieur d'action dans ces secteurs de la société.

L'Eglise durant les 50 ans d'indépendance

Jean-Paul II dit dans l'encyclique sur le travail *Laborem exercens* (n° 10) que nous sommes le fruit du travail de toutes les générations qui nous ont précédés. Célébrer le jubilé de notre indépendance, c'est faire mémoire de tout ce qui nous a faits et c'est donc humainement constructif. Du point de vue ecclésial, cette mémoire est aussi essentielle, car si les Actes des Apôtres sont constitutifs de la tradition de la primitive Eglise, le souci de garder mémoire des Actes de nos Eglises est aussi une contribution nécessaire à la construction de nos communautés en nouvelles Eglises chrétiennes (⁷). Nous avons à réfléchir sur les appels que nous adresse l'Esprit Saint à partir de la réflexion sur notre histoire.

Un souffle d'espérance est entré dans cette histoire avec l'indépendance. Le relèvement du taux de natalité en est un signe. La population de la RD Congo est effectivement passée de moins de 15 millions d'habitants en 1960 à 69 sans doute aujourd'hui. Elle atteindra 100 millions d'ici une quinzaine d'années. Un autre sujet de

fierté fut l'engagement du gouvernement indépendant dans un très large soutien à l'enseignement. La part du budget de l'éducation, qui avait été inférieure à 5 % dans le budget du Congo belge jusqu'en 1948 et à 10 % jusqu'en 1954, avait atteint 16,7 % en 1959. A la fin des années 1960, elle était supérieure à 27 %.

L'Eglise a participé à ce dynamisme et en a bénéficié. Le pourcentage de catholiques, qui était de 33 % en 1960, a atteint un maximum de près de 50 % au moment des deux visites du Pape Jean-Paul II en 1980 et 1985. Le nombre de chrétiens a encore augmenté ensuite et la place de la religion dans la vie s'est considérablement élargie. La multiplication mondiale des Eglises indépendantes depuis la fin des années 1970 n'est qu'un aspect du phénomène plus profond d'un extraordinaire essor du religieux. Si la place des catholiques dans la population est, d'après des enquêtes récentes, tombée à 30-35 %, il n'y a pas moins de fidèles participant aux offices des grandes Eglises aujourd'hui, il y a plus de gens qui prient et aiment participer activement aux célébrations.

Mais, il y avait aussi dans l'indépendance des ambiguïtés, qui ont conduit à des désillusions et aux rébellions. L'indépendance politique ne pouvait tout arranger. Le rêve assez général de devenir comme des Blancs ne pouvait être qu'une illusion, dans la mesure où les Blancs étaient une minorité privilégiée et où on ne peut généraliser le statut privilégié d'une minorité. Il y eut en outre conflit entre les intérêts de ceux qui accédèrent au pouvoir et ceux de la masse populaire. L'Eglise catholique s'employa d'abord à asseoir le pouvoir du nouvel Etat en soutenant la formation des cadres. Très tôt, elle s'engagea simultanément dans la promotion du développement communautaire, tout en étant très consciente du caractère essentiellement pédagogique de sa démarche. Cela apparaît clairement dans les Actes de la VII^e Assemblée plénière de l'épiscopat de 1967 :

les micro-réalisations par des moyens simples, ne dépassant pas de beaucoup les possibilités locales, assurent souvent des résultats plus durables, dans la mesure où l'on vise une prise en charge progressive de l'action par la population elle-même. Mais, il est aussi sagement dit que les réalisations modestes, qui sont ainsi obtenues, ne suffiront certainement pas pour assurer le développement du pays, mais elles y prépareront les esprits, établissant parmi la population la conviction que le progrès est possible dans la collaboration ⁽⁸⁾.

⁽⁸⁾ *Actes de la VII^e Assemblée plénière de l'épiscopat du Congo, Kinshasa, 1967, pp. 133 et 175-176. Repris dans L. de SAINT MOULIN et R. Gaise n'Ganzi, Eglise et société. Le discours sociopolitique de l'Eglise catholique du Congo (1956-1998), t. 1, Textes de la Conférence épiscopale, pp. 131 et 145.*

Le développement communautaire de projets locaux, sans intégration dans un plan national, n'a logiquement pas conduit au progrès attendu.

En 1965, le Centre de Recherches sociologiques de l'épiscopat du Congo publia une étude qui soulignait qu'une des causes majeures de la rébellion au Kwilu avait été l'injustice sociale et que seul un redressement de la situation économique et sociale serait une réponse adéquate aux frustrations de la population. Elle faisait aussi remarquer que l'action sociale de l'Eglise ne peut être appréciée de façon simpliste. La formation scolaire et religieuse a joué un rôle important en suscitant une prise de conscience ...

Un indice révélateur de la relation entre l'éducation postprimaire et la participation à la rébellion est le rôle significatif joué par certains ex-séminaristes, moniteurs et instituteurs en tant que leaders et commissaires politiques responsables de l'endoctrinement des partisans et des villageois. La conclusion était que la rébellion ne pouvait être attribuée à une subversion suscitée de l'extérieur, mais avait été la résultante d'une combinaison de facteurs intimement reliés et liés à la situation de la population : un événement aussi complexe qu'une rébellion ne s'explique pas en terme de mono-causalité. Une interprétation basée sur un déterminisme de n'importe quel genre, qu'il soit religieux ou économique, est une simplification de la réalité sociale ⁽⁹⁾.

⁽⁹⁾ Cité dans *Notes et réflexions d'un missionnaire* (article non signé), dans *La Revue Nouvelle* (15 janvier 1965), pp. 4 et 6.

Ces analyses invitent à la prudence et à la profondeur dans les propositions qui pourront être faites pour l'action future de l'Eglise. Le résultat de ce qu'elle fera ne dépend pas uniquement d'elle, mais de la façon dont les bénéficiaires de son action se l'approprient. L'Eglise doit par ailleurs nécessairement inscrire ses projets dans le cadre plus large de la recherche d'une cohérence de l'action des divers acteurs sociaux. Aucune force ne peut en effet transformer seule la société. Elle entre toujours en combinaison avec d'autres forces.

Une autre ambiguïté de l'indépendance résulta des difficultés auxquelles le pouvoir se trouva rapidement

confronté. Pour y faire face autant que pour se maintenir, le pouvoir se laissa rapidement entraîner vers un régime totalitaire, antithèse d'un vrai développement humain. La Deuxième République affirma très tôt qu'elle ne tolérerait pas la contestation et devint si autoritaire que ceux qui la dirigeaient crurent pouvoir établir seuls les règles de son fonctionnement, sans admettre le contrôle de qui que ce soit. A partir de 1975, selon un mot du Professeur Tshiunza-Mbiye, nous avons été témoins de la «douce négligence» du pouvoir ⁽¹⁰⁾, qui devint de plus en plus prédateur, jusqu'à conduire à l'effondrement des entreprises les plus productrices de revenus. La population, qui avait intensément vécu le mouvement mondial de la décolonisation, s'engagea dès lors à partir de 1990, avec une conscience sociale renouvelée, dans le mouvement mondial de la démocratisation. L'Eglise catholique du Congo a alors pris une part active dans le combat pour la démocratisation, symboliquement inauguré au niveau mondial par la chute du mur de Berlin en 1989. Elle s'est particulièrement engagée dans la démarche de la Conférence Nationale Souveraine en 1991-1992, puis pour la défense de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale à partir de 1998 ⁽¹¹⁾. Les CEVB ont été des cellules d'apprentissage de la démocratie et l'Eglise a eu un rôle clé dans la formation civique et électorale, en collaboration avec les autres confessions religieuses et groupes d'opinion.

Les accents successifs ont ainsi été mis depuis les indépendances, d'abord sur la formation des cadres et de la nation, puis sur la conscientisation au développement et, enfin, sur la démocratisation et la défense de la souveraineté nationale. En tout cela, l'Eglise a voulu être solidaire des joies et des espoirs, des peines et des souffrances des communautés dans lesquelles elle vit, selon une affirmation qu'elle a énoncée dès 1961 ⁽¹²⁾. L'Eglise n'a pas seulement formé, elle a aussi œuvré pour construire le pays, soutenir les plus faibles et les malades, contribuer à la lutte contre le mal et à la promotion d'institutions davantage au service du bien commun. Que son action ait eu des faiblesses était inévitable, mais, une fois encore, ce n'est pas un argument pour un désengagement, ni la négation des réalisations positives de cette action.

⁽¹⁰⁾ TSHIUNZA Mbiye, *Le Zaïre aux guichets du Fonds Monétaire International*, in *Zaïre-Afrique* (octobre 1979), n° 138, pp. 465-478, après La « douce négligence » et les crises actuelles, 3 articles ibidem (1975), n°s 91, 92 et 93.

⁽¹¹⁾ *Conduis nos pas, Seigneur, sur le chemin de la paix*, Message des évêques catholiques de la RDC aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, 7 novembre 1998, n° 6-9. Repris dans *Eglise et société*, op.cit., pp. 479-478.

⁽¹²⁾ L'expression figure déjà dans les *Actes de la VI^e Assemblée plénière de l'Episcopat du Congo* (20 novembre - 2 décembre 1961), repris dans *Eglise et société*, op. cit., pp. 71-72. Elle a reçu une nouvelle autorité par son emploi dans la première phrase de la Constitution du Concile Vatican II sur l'Eglise dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes*, 7 décembre 1965, n° 1.

Un agenda pour l'Eglise de demain en RD Congo

Une Eglise qui se renouvelle

La première conclusion de notre parcours historique est que le monde change constamment. L'indépendance en a été une manifestation particulièrement forte, mais, selon une expression de Maurice Blondel, on peut aussi la considérer comme le jour où les pays colonisés ont échangé contre un gros billet la petite monnaie qu'ils avaient accumulée par tout le travail antérieur de réflexion et de conscientisation, d'une part, mais aussi d'organisation ⁽¹³⁾. Ce que nous sommes aujourd'hui est le fruit d'une construction. L'avenir, de même, n'est pas donné, il faut le construire. Les peuples ont évolué, les systèmes sociaux aussi, tant dans les régimes socialistes que dans le monde libéral, qui est entré dans un ultra-libéralisme depuis les années 1980. Si la mission de l'Eglise est aussi d'évangéliser la construction de la société et la gestion du monde, il ne fait pas de doute que sa réflexion et ses initiatives en ces domaines ne peuvent être définis une fois pour toutes et devront continuellement se renouveler.

⁽¹³⁾ Maurice BLONDEL, *L'action. Essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique* (1893), réimpression, Paris, Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 1950, p. 196.

Une des grandes forces du Cardinal Malula fut de pouvoir se renouveler. Sa grandeur, son aptitude à engendrer une Eglise congolaise dans un Etat congolais, a tenu non seulement à ses qualités personnelles, humaines et spirituelles, mais à la maturité qui lui a permis de dépasser ses intuitions ou ses oppositions initiales, d'être un homme ouvert au dialogue, capable de déléguer son autorité et d'intégrer dans sa pensée et ses décisions des idées et des initiatives venant des autres. C'est chez lui une attitude délibérée. L'interview qu'il a accordée en décembre 1985 à la revue allemande Herder Korrespondenz a pour titre :

Nous avons fait quelque chose de nouveau. Les sous-titres en sont : Les laïcs ont une véritable responsabilité de direction (p.139), Nos peuples ont commencé à vivre avec la Bible (p. 140), La sensibilité sociale a grandi (p. 141), La théologie « existe » dans la communauté comme une ecclésiogénèse (p. 142). C'est une œuvre de l'Esprit Saint, pour laquelle nous sommes reconnaissants (p.145) ⁽¹⁴⁾.

⁽¹⁴⁾ *Nous avons fait quelque chose de nouveau* (décembre 1985), repris dans OCCM, vol. 3, pp. 139-145.

Ce souci d'approfondissement incessant et d'appropriation profonde des initiatives qui peuvent contribuer à la croissance tant de la société que de la foi est

une attitude fondamentale que le Pape Benoît XVI vient à son tour de valoriser dans son encyclique *Caritas in veritate* :

L'idée d'un monde sans développement traduit une défiance à l'égard de l'homme et de Dieu. C'est une grave erreur de mépriser les capacités humaines de contrôler les déséquilibres du développement ou même d'ignorer que l'homme est constitutivement tendu vers l'« être davantage »⁽¹⁵⁾.

(15) BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Caritas in veritate* sur le développement humain intégral (29 juin 2009) n° 14, Kinshasa, 2009, p. 24.

Le premier agenda de la mission de l'Eglise de demain est donc ce devoir de dynamisme. Pour être capable de se renouveler, l'Eglise nous semble devoir renforcer sérieusement ses organes de réflexion et de gestion. L'Eglise a besoin, pour revoir sans cesse son analyse des réalités sociales et élaborer des stratégies plus efficaces d'évangélisation, d'un travail systématique tant sur les problèmes auxquels elle est confrontée que sur la perception qu'en a la population. Il appartient aux autorités compétentes de définir quels sont les domaines prioritaires pour la RD Congo pour lesquels il faut préparer spécifiquement des compétences.

Quels que soient ces domaines, il nous semble que deux types d'objectifs peuvent être proposés pour mieux incarner les valeurs chrétiennes dans les structures sociales et les modèles culturels.

Des stratégies pour atteindre les instances légitimatrices

Jan Vansina évoque dans ses mémoires une expérience révélatrice. Il se trouva un jour confronté à un procès pour discrimination raciale, intenté à son université par un Africain mécontent de ne pas avoir été retenu pour un poste d'enseignement de l'histoire de l'Afrique. C'est alors, dit-il, que je perçus que

le système des cours fédérales est le cœur de la société et de la culture américaines. Ce système judiciaire crée et impose les règles de la société, mais en plus il met en oeuvre les rituels et les croyances qui créent la société⁽¹⁶⁾.

(16) VANSINA, *Living with Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1994, p. 226 et note 8, p. 297.

Cette réflexion illustre l'affirmation de la sociologie que les instances légitimatrices sont le fondement le plus profond des cultures. Les Japonais se sont délibérément occidentalisés à l'ère meiji (ce qui veut dire renouveau) en 1868, mais, parce qu'ils l'avaient eux-mêmes décidé, les produits qu'ils ont fabriqués avec la science occidentale

ont été considérés comme japonais. La colonisation, au contraire, a évincé les instances légitimatrices africaines: même l'élaboration des règles de l'orthographe et de la linguistique africaine a été confiée à des académies installées hors du continent. De façon plus générale, c'étaient des autorités étrangères qui définissaient ce qui est bien et ce qui est mal.

Chaque champ de la vie sociale a ses instances légitimatrices : le sport, la mode, le politique, l'économie, l'art, etc. Pour faire prévaloir les valeurs chrétiennes dans chacun de ces champs, la stratégie fondamentale doit être d'atteindre les instances légitimatrices du champ concerné : les règlements sportifs pour le sport, la fédération des entreprises et les syndicats pour la vie socio-économique, les artistes qui constituent les modèles des jeunes pour l'habillement, etc.

L'Eglise ne peut revendiquer un statut d'instance légitimatrice du seul fait de son autorité morale. Si elle intervient en dehors du champ de la vie strictement interne de l'Eglise, elle entre en compétition avec les instances d'autorité reconnues dans chaque champ et elle doit entrer dans leur mode de fonctionnement. Dans certains domaines, comme la chanson, elle peut initier des concours et instaurer des prix qui encouragent certains types de chants : elle devient ainsi une instance légitimatrice reconnue. Dans beaucoup d'autres domaines, elle doit nécessairement intégrer son action dans celle des instances propres du champ. Et cela se fera le plus souvent par des laïcs. Pour que l'action de ces laïcs ait pleine valeur d'Eglise, il importe de développer des formes de reconnaissance de leur action qui sont peu fréquentes aujourd'hui.

Le problème n'est pas totalement neuf. Il est semblable à celui de l'articulation, déjà délicate, entre le travail des théologiens, surtout s'ils sont laïcs, et l'autorité ecclésiastique. Mais, des efforts bien plus larges sont à déployer pour que l'Eglise soit présente par les laïcs dans la construction de la société humaine. Le premier pas de la solution est sans doute le développement de lieux de rencontre et de dialogue, où les laïcs prêts à s'engager pour l'œuvre de l'Eglise bénéficient eux-mêmes d'un éclairage religieux pour leurs analyses et où ils puissent partager leurs expériences avec des instances de réflexion ecclésiales.

Des stratégies pour construire des forces sociales

Si les instances légitimatrices ont un poids particulier dans le domaine des valeurs et de la définition de ce qui est bien et mal, elles ne s'inscrivent pas moins dans un ensemble plus vaste de forces qui construisent la société. Cette complexité a été mise en lumière par les multiples difficultés auxquelles s'est heurtée la construction de l'unité nationale. Celle-ci reste d'ailleurs toujours à construire. Il faut articuler non seulement les intérêts des diverses composantes de la nation, mais les identités plurielles de chaque homme et de chaque groupe. Le pluralisme ne se réduit pas à la cohabitation d'hommes et de groupes diffé-

rents, mais tient aussi au fait que chacun a des appartenances et des allégeances multiples, familiales, régionales et nationales, d'une part, religieuses, académiques et culturelles au sens large, d'autre part.

Il y a un art et une science qu'il faut suffisamment acquérir pour être un acteur au niveau de l'organisation de la société. Jean XXIII a souligné dans son encyclique *Pacem in terris* de 1963 que la première condition pour intervenir pastoralement dans un tel domaine est la compétence ⁽¹⁷⁾. Mais, le résultat des interventions tient aussi au réseau des solidarités que chacun peut mobiliser. Les leaders et les élites n'ont de force que s'ils sont reconnus comme tels et, en quelque sorte, portés par un groupe social. Une force sociale a besoin de porte-parole et de leader, mais il n'est pas rare que la population rurale ou la masse populaire soient plus radicales que ceux qui se présentent comme ses dirigeants. Selon une analyse qui fait autorité, ce fut notamment le cas au Kwilu en 1959-1960, où ce ne sont pas les leaders du Parti Solidaire Africain qui ont conduit le peuple à l'indépendance, mais la base qui a poussé ses leaders à la revendiquer ⁽¹⁸⁾.

Construire des forces sociales, c'est aussi construire des forces qui aident à faire prévaloir les comportements qu'on veut promouvoir. On ne promeut pas l'honnêteté dans la gestion financière ou la fidélité dans le mariage ou le célibat par de simples exhortations morales. Introduire la transparence appropriée et un juste système d'encouragements et de sanctions doit aussi faire partie de l'action éducative.

Quand il eut réalisé vers 1975 que ce ne sont pas seulement les dirigeants qui façonnent la société, le Cardinal Malula s'est employé à construire des forces sociales : les CEB, les conseils et commissions, puis dans les années 1980, le mouvement du renouveau dans l'Esprit, le mouvement des Mamans catholiques et, en couronnement, le Synode diocésain de 1986-1988. L'Eglise de demain pourra construire des forces sociales en développant une conscience sociale propre et en organisant des rencontres et des activités communes de personnes et de groupes qui adhèrent aux orientations qu'elle veut promouvoir. Elle doit en outre former les prêtres, comme les laïcs, à rassembler, à diriger et animer une commission ou une communauté. Des CEVB spécialisées peuvent être une

⁽¹⁷⁾ JEAN XXIII, *Pacem in terris* (11 avril 1963), n° 147-148.

⁽¹⁸⁾ Herbert F. WEISS, *Radicalisme rural et lutte pour l'indépendance au Congo-Zaïre. Le Parti Solidaire Africain (1959-1960)*, original en anglais de 1967, traduction française, Paris L'Harmattan, 1994.

façon efficace de mieux atteindre certains groupes de jeunes, le milieu des juristes ou celui du personnel de santé. Ce genre d'action doit faire l'objet de réflexions et de stratégies, car le poids de l'Eglise, comme de tout autre acteur, sera incontestablement marqué par l'ampleur des forces sociales qu'elle réussira à mobiliser.

Conclusion

L'Eglise contribue au processus de complexification croissante et de conscientisation qui caractérisent toute l'histoire, selon le Père Teilhard de Chardin. L'histoire des cinquante années d'indépendance de la RD Congo montre qu'elle a effectivement joué un rôle important, tant dans les transformations culturelles que dans la réorganisation des relations sociales. Cette action est appelée à s'amplifier avec le progrès des capacités de l'homme d'agir sur son destin. Nous en avons tiré comme première conclusion que l'agenda de l'évangélisation doit comporter un renforcement des instances de réflexion et de gestion dans l'Eglise. Nous avons ensuite spécifié deux objectifs que les décisions pastorales devraient cibler de façon plus explicite : l'évangélisation des instances légitimatrices et la mobilisation de forces sociales aussi larges que possible. Puissent ces Journées sociales du Cepas 2010 contribuer à en faire mieux comprendre les enjeux et les mécanismes.

Je vous remercie.

Léon de SAINT MOULIN, S.J.